

AVIS AUX FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

A conserver
par la famille

RENTRÉE 2020

Tous les élèves seront accueillis avec leur famille (dans l'internat et en salle)

Mardi 1^{er} septembre 2020 : Classes de CAP1 SAPVER, de 2nd Pro CV et de 2nd SAPAT

- 09h15 - Installation des internes dans les chambres
- 10h20 - Accueil en salle avec les familles
- 11h45 - Famille invitée à partager le repas du déjeuner au restaurant scolaire
- Après-midi - Intégration des nouveaux élèves

Mercredi 2 septembre 2020 : Classes de CAP2 SAPVER, de 1^{ère} et Terminale TCV et de 1^{ère} et Terminale SAPAT

- 08h15 - Accueil en salle

Contacts de l'établissement

- Standard : 03.86.53.69.09 ✉: lpa.champs-sur-yonne@educagri.fr
- Affaires scolaires : 03.86.53.76.86 ✉: viky.chevalier@educagri.fr
- Intendance : 03.86.53.76.82 ✉: ricardo.alves@educagri.fr
- Vie scolaire : 03.86.53.76.83 ✉: vs-lpa.champs-sur-yonne@educagri.fr
- CPE : 03.86.53.69.07 ✉: gwennou.obert@educagri.fr
- CPE adjointe : 03.86.53.76.88 ✉: elodie.darlot@educagri.fr
- Infirmière : 03.86.53.69.14 ✉: marie-helene.bourgeois@educagri.fr

Horaires des Bus Scolaires

➤ Horaires des cars pour les demi-pensionnaires en provenance d'Auxerre :

Aller	07h55	Gare Migraines
	08h00	Gare SNCF (à l'arrêt des cars)
	08h05	Augy (en face de l'arrêt des cars)

Retour	17h20	Devant le Lycée
	11h55 et 13h00	Mercredi après-midi (demi-pensionnaires et externes)

➤ La demande de carte de transport est remise à l'inscription. La carte, éditée par le Conseil Général, vous sera délivrée dès réception en mairie ou directement auprès de Vivacité en fonction de la situation.

Horaires des Cours

- Lundi, mardi, jeudi vendredi : 08h15- 17h15
- Mercredi : 08h15- 11h15 ou 11h45 selon EDT

AVIS AUX FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

A conserver
par la famille

Fournitures obligatoires pour tous les élèves

- Une blouse blanche pour les TP, une clé USB, et un grand répertoire pour les cours
- Prévoir **un cadenas** suffisamment solide pour **la fermeture d'un casier mis à disposition**
- Une tenue d'EPS complète (basket+jogging+ soutien gorge de sport) est obligatoire



OK

- Une tenue professionnelle pour le vendredi (pantalon ou jupe foncé(e), chaussures de ville, haut clair) cf ci après

Trousseau supplémentaire pour les internes

- Un oreiller avec sa taie, une paire de draps et une alèse pour lit de 90, une couette avec une housse
- Du linge, une trousse de toilette, des chaussons et un **cadenas** pour l'armoire

Frais liés à la scolarité et aux pensions

- **Frais de scolarité** (exigible à l'inscription) **comprenant** :
 - la mise à disposition d'une carte de photocopie pour impressions personnelles: (rapport, dossier...)
 - le carnet de correspondance (en cas de perte ou de destruction le 2nd sera facturé 5 euros)
 - les frais de communication
 - la carte de cantine (en cas de perte ou de destruction la 2nd sera facturé 10 euros)

Le montant exact vous sera communiqué lors des journées d'inscriptions : prévoir entre 15 et 20 euros en fonction des classes.

- **Frais de pension** (mensualisation possible) : Montants arrondis à titre indicatif pour l'année scolaire 2019 / 2020

	1 ^{er} trimestre Déduction forfaitaire en fonction du nombre de semaine de stages individuels	2 ^{ème} trimestre Déduction forfaitaire en fonction du nombre de semaine de stages individuels	3 ^{ème} trimestre Déduction forfaitaire en fonction du nombre de semaine de stages individuels	TOTAL
Internes	622 €	533 €	445 €	1600 €
DP 5 jours (lu, mar, mer, je, ven)	226 €	195 €	163 €	584 €
DP 4 jours (lu, mar, je, ven)	194 €	166 €	138 €	498 €
Ticket à l'unité	4,4 €			

AVIS AUX FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

A conserver
par la famille

➤ **Dépôt de garantie manuel scolaire :**

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement par l'établissement, un chèque de **dépôt de garantie de 50 euros** (exigible à l'inscription) sera encaissé et rendu au moment où l'élève quitte l'établissement sous réserve de l'état des livres restitués.

➤ **Participation des familles aux voyages scolaires :**

La participation des familles sera d'un montant maximum de 200 euros pour les voyages de 5 jours sur le territoire national et d'un montant maximum de 350 euros pour les voyages de 5 jours à l'étranger.

➤ **Information concernant le prélèvement automatique :**

Pour faciliter vos démarches concernant le règlement de vos factures, nous vous proposons le règlement par prélèvement automatique. Cette formule vous permet de bénéficier d'un service gratuit, fiable et sécurisé. Ainsi, vous ne risquez plus d'oublier un règlement et subir des poursuites contentieuses.

Pour ce faire, il vous suffit de retourner au Lycée le mandat de prélèvement SEPA complété, signé et accompagné d'un RIB. Si vous optez pour le prélèvement vous serez destinataire d'un échéancier pour la période de novembre à juin.

En cas de rejet de prélèvement, l'établissement se réserve le droit de résilier l'échéancier, ce dernier pourra être recalculé en cas de modification de la base initiale.

Vous pourrez mettre fin au contrat de prélèvement à tout moment par simple lettre.

Informations diverses

➤ **Dossiers Bourses**

Les demandes sont à faire au moment de l'inscription. Les dossiers incomplets et les demandes parvenues après le 4 septembre 2020 ne seront pas étudiés. Les bourses sont attribuées par le ministère de l'Agriculture selon un barème similaire à celui des établissements de l'E.N. La commission d'attribution se réunit courant octobre. Les avis d'attribution ou de rejet sont adressés aux familles par courrier.

➤ **Vaccination**

Un texte officiel stipule que toute personne exposée à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. (L. 311-4 CSP). Nous vous demandons de bien vouloir vérifier que votre enfant soit bien à jour dans ses vaccinations. Pour information, tout manquement à celles-là pourrait entraîner le refus du maître de stage d'accepter votre enfant dans sa structure (filiale services aux personnes)

➤ **Stages**

Les stages font partie intégrante de la scolarité. Un élève n'ayant pas accompli l'ensemble des semaines des stages ne pourra poursuivre en classe supérieure.

➤ **Actions professionnelles**

Lors des 3 années de formation, l'élève sera mis régulièrement en situation professionnelle évaluée. Certaines peuvent avoir lieu lors de manifestations qui se déroulent pendant les vacances ou lors de week-end, la participation est obligatoire.

➤ **SST**

Si votre enfant n'est pas titulaire du SST à son entrée au LPA, une session de formation obligatoire sera mise en place au cours de sa scolarité.

AVIS AUX FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

A conserver
par la famille

➤ La tenue professionnelle du vendredi

Pourquoi la tenue professionnelle ?

Pour se valoriser, parce que l'élève va se retrouver en recherche de stage, on doit l'aider dans l'apprentissage du savoir être.

Bientôt, il ira travailler et passer un examen, il doit apparaître « neutre et professionnel » sur le plan vestimentaire. Cela va l'aider à se projeter dans le monde adulte et professionnel. Il va petit à petit se sentir à l'aise dans les vêtements qu'il n'est pas habitué à porter mais que tout « candidat » à une fonction doit un jour porter.

➤ Éléments attendus pour la tenue professionnelle pour l'ensemble des classes

Pour les garçons

- Costume « 2 pièces » (Veste + pantalon) ou pantalon de ville et gilet noir ou gris
- Chemise
- Pull maille fine (l'hiver)
- Cravate
- Chaussures de ville

Les éléments à proscrire, tenue non-conforme :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Couvre-chef | <input checked="" type="checkbox"/> Pantalon en toile |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lunettes de soleil | <input checked="" type="checkbox"/> Chaussures de sport ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tee-shirt, sweat-shirt | <input checked="" type="checkbox"/> Jogging, blouson sportif |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pantalon taille basse | <input checked="" type="checkbox"/> Caleçon apparent |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piercing, tatouage trop voyant | |

Pour les filles

- Tailleur-jupe (veste courte ou longue + jupe maximum 5 cm au-dessus du genou).
- Tailleur-pantalon (veste courte ou longue + pantalon) Un tailleur est une tenue féminine, c'est un ensemble composé d'une veste et d'une jupe ou d'un pantalon.
- Chemisier ou Tee-shirt « neutre » donc sans logo ni message
- Pull maille fine (l'hiver)
- Chaussures de ville

Les éléments à proscrire, tenue non conforme

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Idem garçons | <input checked="" type="checkbox"/> La mini-jupe |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chaussures à talons aiguilles > 6,5 cm | <input checked="" type="checkbox"/> Bijoux trop volumineux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maquillage trop prononcé | <input checked="" type="checkbox"/> Décolleté provocant |
| <input checked="" type="checkbox"/> Strass, paillettes, couleurs flashy | <input checked="" type="checkbox"/> Matières transparentes nombril apparent |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piercing, tatouage trop voyant | |

La tenue professionnelle est une tenue adaptée à un entretien d'embauche, une réunion professionnelle ou un oral d'examen